



**Paiement des dividendes.**

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale des Actionnaires du 20/09/2006, le dividende suivant sera attribué:

**- pour les actions ordinaires:**

Brut 2,76 EUR  
Net 2,07 EUR par action

**- pour les actions VVPR:**

Brut 2,76 EUR  
Net 2,346 EUR par action

Le paiement du dividende sera effectué à partir du 03/10/2006 sur présentation du coupon no 8 aux guichets des organismes financiers:

Banque Fortis  
Bank ING  
Banque KBC  
Banque Dexia  
Banque Degroof  
Petercam

L"Allocution du Président à l'occasion de l'Assemblée Générale des Actionnaires des Ets Fr. Colruyt S.A. du 20 septembre 2006" sera publiée sur note site web le 20/9/2006 à 18 h..be